

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19 mars 2018**

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 9 mars 2018, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » s'est réuni le 19 mars à 8h00 en mairie de Viry-Châtillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH.**

Administrateurs présents :

- Jérôme BERENGER
- Christèle GIRAUD
- Philippe LAGAUTERIE
- Arielle MERRINA
- Jean-Marie VILAIN

Absents excusés :

¹

- Cécile VEYRUNES LEGRAIN
- Marie-France EECKHOUDT qui donne pouvoir à Jean-Marie VILAIN
- Stéphane LECORNU qui donne pouvoir à Laurent SAUERBACH

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Représentants du personnel à titre consultatif :

- Aline WARDINI
- Mickael GUYOT

Le quorum étant atteint, le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, **Jean-Marie VILAIN** est nommé Secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Sont adoptés à l'unanimité les points suivants :

- L'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 janvier 2018.
- La convention avec SUEZ qui permet à cette société d'intervenir sur demande dans le cadre des astreintes techniques, sous la responsabilité du coordinateur des astreintes pour que le service public de l'eau fonctionne tous les jours de l'année à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

- Adoption des tarifs de vente d'eau sans augmentation par rapport aux années précédentes :

	Part fixe	Part gratuite	Tranches	Tarifs 2018
Domestique Individuel et collectif	OUI Tarif unique de 20 € ht	3 %	0 – 120m3	1,225 €/m3
			>120 et < 200 m3	1,522 €/m3
			>200 m3	1,687 €/m3
Professionnel	Oui Selon (1) diamètre de compteur	NON	/	1,964 €/m3
Administration et personne morale			/	1,738 €/m3
Spécial incendie			/	1,964 €/m3
Atypique (forains, chantiers...)	NON	NON	Frais d'installation	173 € ht
			Mise à disposition matériel provisoire avec comptage	11,78 €
				1,964 €/m3

(1) Diamètre	Part fixe
15 mm	35 €
20 mm	92 €
30 mm	146 €
40 mm	535 €
60 mm	1 623 €
80 mm	2 900 €
100 mm	3 898 €
150 mm	6 730 €
200 mm	12 066 €

- Ecrêtements : accord pour l'écrêtement total pour les dossiers présentés sous les numéros 1294782, 1557749 et 6350932, accord pour l'écrêtement de la part assainissement pour les dossiers présentés sous les numéros 1331968 et 6286772, et refus pour l'écrêtement des dossiers présentés sous les numéros 1392165, 6742043, 6596113, 6058041.
- Compte Administratif 2017 (Laurent SAUERBACH, Président, quitte la salle du Conseil lors du vote. Il est remplacé par Jean-Marie VILAIN) :

	Section investissement	Section de fonctionnement
RECETTES	1 018 889,29 €	4 392 407,74 €
DEPENSES	1 015 721,22 €	3 890 700,36 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 3 168,07 €	+ 501 707,38 €
Résultat antérieurs reportés	+ 74 709,02 €	+ 143 168,78 €
Reports	-73 442,23 €	0,00 €
Résultat de clôture	+ 4 434,84 €	+ 644 876,16 €

- Compte de Gestion 2017 : exactitude avec le compte administratif 2017
- Affectation du Résultat :

	Section investissement	Section de fonctionnement
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 3 168,07 €	+ 501 707,38 €
Résultat antérieurs reportés	+ 74 709,02 €	+ 143 168,78 €
Reports	-73 442,23 €	0,00 €
Résultat de clôture	+ 4 434,84 €	+ 644 876,16 €
Affectation de résultat		
Excédent à inscrire au BS	+ 4 434,84 €	+144 876,16 €
Réserve à inscrire	+ 500 000,00 €	

- Budget supplémentaire 2018 :

	DEPENSES	RECETTES
Exploitation	144 876,16 €	144 876,16 €
Investissement	504 434,86 €	504 434,86 €
Total	649 311,02 €	649 311,02 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 9h00.

Jean-Marie VILAIN

Secrétaire de Séance

